



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Referendums

Question écrite n° 5849

Texte de la question

M Emile Koehl rappelle à M le ministre de l'intérieur le désastre civique représenté par les 63 p 100 d'abstentions et les 1 670 000 votes blancs et nuls au référendum sur la Nouvelle-Calédonie, dimanche, le 6 novembre 1988. Il lui demande, d'une part, s'il est vrai qu'un tel pourcentage de refus de vote n'a pas été enregistré depuis 1815, d'autre part, ce qu'il compte faire pour inciter les citoyens à se rendre aux urnes lors des consultations électorales futures.

Texte de la réponse

Reponse. - Il est peu significatif de rapprocher les taux de participation observés de nos jours de ceux enregistrés sous les périodes révolutionnaire et napoléonienne. Indépendamment des modifications apportées depuis au corps électoral consulté ou à la nature même du scrutin, nous n'avons en effet qu'une connaissance imparfaite du nombre d'électeurs potentiels durant ces périodes. Ces réserves étant exprimées, il est néanmoins de fait qu'il faut remonter au vote relatif à l'acte additionnel aux constitutions de l'Empire, organisé les 22 et 23 avril 1815, pour relever un taux d'abstention excédant celui du dernier référendum. Ce résultat ne remet cependant pas en cause l'institution référendaire. Il est essentiellement dû à la démobilisation des électeurs par suite de la succession rapide des consultations au cours de l'année 1988. C'est pourquoi une étude a été lancée, à ma demande, en vue d'examiner les possibilités de réduction du nombre des échéances électorales par un regroupement de différents scrutins le même jour.

Données clés

Auteur : [M. Koehl • mile](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5849

Rubrique : Elections et referendums

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 1988, page 3397